



Direction

DPE

Affaire suivie par :

Mesmain LINEL

Tél : 05 96 52 28 92

Mél : mesmain.lineli@ac-martinique.fr

Schoelcher, le 14 janvier 2022

Les Hauts de Terreville
97279 SCHOELCHER Cedex

Circulaire n° 2022-001 DPE du 14 janvier 2022 relative à la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école

Publics concernés : Les personnels enseignants du premier degré

Objet : Liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école

Entrée en vigueur : 17 janvier 2022

Notice : La présente circulaire a pour objet d'indiquer les modalités de candidature et le calendrier d'accès à la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école pour la période 2022- 2024.

La circulaire Inscription sur la liste d'aptitude à un emploi de directeur d'école et directeur d'école d'application - Année scolaire 2021-2022- Appel à candidature du 12 avril 2021 est abrogée.

Référencement : Site académique, rubrique « Les circulaires académiques »

Annexes :

- Annexe 1 - Formulaire de demande d'inscription de plein droit sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école
- Annexe 2 - Formulaire de candidature à l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école

Le Recteur de la Région académique de Martinique
Chancelier des Universités
Directeur académique des services de l'Éducation nationale

Vu :

Le décret n°74-388 du 8 mai 1974 modifié relatif aux Conditions de nomination et d'avancement dans certains emplois de directeur d'établissement spécialisé ;

Le décret n°2002-1164 du 13 septembre 2002 modifiant le décret n° 89-122 du 24 février 1989 relatif aux directeurs d'école ;

La note de service n°2002-023 du 29 janvier 2002 relative au Recrutement, nomination et mouvement des directeurs d'école ;

La note de service n°2014-163 du 1^{er} décembre 2014 parue au BO spécial du 11 décembre 2014 et relative au Référentiel métier des directeurs d'école ;

La circulaire académique n°2021-01 - DRRH du 22 février 2021 Lignes directrices de gestion 2021-2023 de l'Académie de Martinique relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels.

La présente circulaire a pour objet d'indiquer les modalités de candidature et le calendrier pour l'accès à la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école.

I. MODALITES D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE

I.1 Inscription de plein droit sur la liste d'aptitude

- Les instituteurs ou professeurs des écoles nommés pour un intérim de direction supérieur à 6 mois, pour l'année scolaire 2021-2022 doivent **solliciter leur inscription** sur la liste d'aptitude à l'aide de l'annexe 1.
- Les instituteurs et professeurs des écoles inscrits sur une liste d'aptitude départementale au titre de l'année scolaire 2021-2022, mutés dans l'académie doivent également **solliciter leur inscription** sur la liste d'aptitude à l'aide de l'annexe 1.

I.2 Inscription sur la liste d'aptitude par acte de candidature

Les instituteurs et professeurs des écoles titulaires totalisant deux ans de services effectifs en présence d'élèves dans l'enseignement préélémentaire ou élémentaire à la date du 1^{er} septembre 2022 peuvent faire acte de candidature. Ils sont invités à cet effet à compléter l'annexe 2.

II. CALENDRIER

Les dossiers de candidature devront être adressés par la voie hiérarchique selon le calendrier suivant :

Secrétariat de l'IEN : **vendredi 4 février 2022**

Rectorat de Terreville : **lundi 7 février 2022**

Aucune demande adressée en dehors de la voie hiérarchique ne pourra être examinée.

Une réunion d'information sera organisée en visio-conférence le **mercredi 26 janvier 2022, à partir de 8h00**

Pour vous connecter, veuillez suivre la procédure suivante :

Vous êtes invités à appeler "**Liste d'aptitude directeurs d'école**" sur Lifesize.

Appuyez pour rejoindre la réunion : <https://call.lifesizecloud.com/download>

Cliquer pour appeler depuis un téléphone portable (audio uniquement)

France : +33 9 74 59 71 57, 01 88 24 13 62

France : +33 1 86 99 55 65, 01 88 24 13 62

Appeler depuis un téléphone (audio uniquement)

France : +33 9 74 59 71 57

France : +33 1 86 99 55 65

Extension de la réunion : 13117350 #

Vous appelez depuis un système Lifesize pour salle de conférence ? Saisissez 13117350 sur votre clavier.

Direction - DPE

Mesmain LINEL

Tél : 05 96 52 28.92

Mél : mesmain.linell@ac-martinique.fr

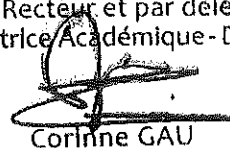
Les Hauts de Terreville, 97279 SCHOELCHER cedex

Les candidats seront convoqués à un entretien prévu le **mercredi 16 février 2022**. Ils seront entendus par une commission départementale. L'entretien se déroulera selon les modalités suivantes :

- Une étude de cas : aptitude à analyser, gérer et rendre compte d'une situation par écrit et à l'oral, aptitude à travailler en équipe, au pilotage pédagogique, à l'implication et à la coopération au sein de la communauté pédagogique et son environnement (durée 1 heure).
- Un entretien : présentation de l'étude de cas (durée 15 mn) et questions sur l'intégration des éléments réglementaires et institutionnels, les compétences relationnelles, de communication et d'animation, et les compétences professionnelles attendues d'un directeur d'école (durée 30 mn).

La commission émettra un avis circonstancié relatif à une inscription sur la liste d'aptitude. Cet avis sera fondé sur une note qui permettra de procéder au classement des candidats.

Pour le Recteur et par délégation
L'Inspectrice Académique - DAASEN



Corinne GAU